



# PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

## LYCÉES INTERNATIONAUX : ADMISSION, NOTATION ET RAPPORTS

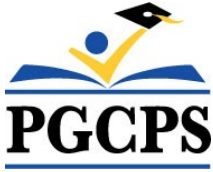
6186

Procédure n°.

29 août 2019

Date

- I. **OBJECTIF** : Fournir des conseils sur les systèmes d'admission, de notation et de rapports utilisés par les Écoles publiques du comté de Prince George (PGCPS), le Lycée international de Langley Park et le Lycée international de Largo.
- II. **POLITIQUE** : Le COMAR (Code des réglementations du Maryland) 13A.03.02.08 stipule que chaque système scolaire local doit élaborer une politique écrite relative aux notes et rapports. Chaque système scolaire local déposera ses politiques de notation et de rapport auprès du surintendant d'état pour les écoles. Les procédures suivantes ont été élaborées conformément aux réglementations du COMAR (Politique de la Commission 5121).
- III. **CONTEXTE** : Les lycées internationaux (IHS en anglais) offrent aux élèves immigrés nouvellement arrivés et aux élèves traditionnellement mal desservis (c'est-à-dire un pourcentage élevé d'apprenants de la langue anglaise à risque et économiquement défavorisés et de participants à l'université de première génération) une opportunité innovante d'obtenir un diplôme d'études secondaires dans un environnement d'apprentissage adapté à des besoins spécifiques. À partir de l'année scolaire 2018-2019, les deux écoles ont des classes de la 9e à la 12e année.
- IV. **DÉFINITIONS** :
  - A. **BASÉ SUR LES COMPÉTENCES/BASÉ SUR LES APTITUDES** - Un cadre d'objectifs d'apprentissage/de compétences que les élèves doivent maîtriser avant de terminer leurs études secondaires.
  - B. **ESOL** - Le programme d'anglais pour les locuteurs d'autres langues (ESOL) fournit l'enseignement de l'anglais exigé par les agences éducatives locales pour les apprenants anglais (ELs) de la maternelle à la 12e année. Les élèves, dont le besoin est déterminé par un test de compétence linguistique, reçoivent un soutien linguistique de la part d'un enseignant certifié qui a une connaissance approfondie de l'acquisition d'une seconde langue et des stratégies efficaces pour répondre à leurs besoins.
  - C. **PLATEFORME DE NOTATION** - À partir de l'année scolaire 2019-2020, l'IHS utilisera la plateforme basée sur les normes de SchoolMax pour saisir et calculer les notes des élèves. La technologie PowerSchool était la plateforme technique utilisée pour enregistrer les notes des élèves au cours des années précédentes.
  - D. **OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE/DE COMPÉTENCES** - Il s'agit des quatre catégories primaires qui guident la notation des élèves. Ces catégories sont l'apprentissage socio-émotionnel, le langage, la pensée critique et le contenu. Dans chaque catégorie, il y a des objectifs d'apprentissage ou des compétences que les élèves doivent maîtriser et qui sont associés à des rubriques ou des progressions basées sur les normes. Les enseignants et le personnel qualifient souvent ces éléments de « compétences », car ils sont plus adaptés aux élèves. Le langage de progression est écrit pour indiquer que vous êtes prêt pour les cours de niveau secondaire précoce (9e et 10e années) et les cours de niveau secondaire avancé (11e et 12e années). Un score cible d'apprentissage progressif augmente à mesure que les étudiants avancent dans des cours associés à des normes plus rigoureuses.



# PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

## LYCÉES INTERNATIONAUX : ADMISSION, NOTATION ET RAPPORTS

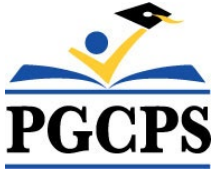
6186

Procédure n°.

29 août 2019

Date

- E. CHAMBRE BASSE (LH en anglais) - Ce terme fait référence à deux éléments distincts. Le terme chambre basse fait référence aux élèves des 9e et 10e années. De plus, un cours reçoit la désignation chambre basse en fonction du niveau de cours indiqué dans les offres de maîtrise de cours du district.
- F. MAÎTRISE - Ce terme fait référence aux connaissances et aux compétences que les élèves sont censés acquérir au fur et à mesure de leur progression dans leurs études. Les élèves s'efforcent de maîtriser les objectifs/compétences d'apprentissage en utilisant les progressions dans leurs classes.
- G. PROGRAMME D'EXTENSION DE MAÎTRISE - Le programme d'extension de maîtrise est destiné aux étudiants qui n'ont pas terminé un cours de l'année scolaire précédente. Les élèves peuvent récupérer des compétences en complétant des projets de maîtrise dans un cours qu'ils n'ont pas pu réussir au cours de l'année scolaire précédente compte tenu des connaissances en anglais qu'ils ont acquises. Le programme d'extension de la maîtrise est un programme d'études de quatre à six semaines offert en été.
- H. PROGRESSIONS - Une progression d'apprentissage est un guide/rubrique de notation qui explique à quoi ressemble un exemple de travail d'élève à différents niveaux pour une compétence donnée. Tous les travaux des élèves sont notés selon une progression spécifique. Le langage de progression est écrit pour indiquer que l'on est prêt pour les cours de chambre basse (9e et 10e années) et les cours de chambre haute (11e et 12e années). Le niveau 3 de chaque cible d'apprentissage/progression des compétences est écrit au niveau 9/10 dans les normes d'État de base communes. Le niveau 4 de la progression de l'objectif d'apprentissage/des compétences est écrit pour répondre au niveau 11/12 des normes d'État de base communes.
- I. PROGRAMME EN SPIRALE - Un programme en spirale est un programme d'études où les élèves verront les mêmes compétences tout au long de leur parcours scolaire, chaque rencontre augmentant en complexité et renforçant les apprentissages antérieurs.
- J. CHAMBRE HAUTE (UH) - Ce terme fait référence à deux éléments distincts. Le terme chambre haute fait référence aux élèves de 11e et 12e années. De plus, un cours reçoit la désignation Chambre haute en fonction du niveau de cours indiqué dans les offres de maîtres de cours du district.
- V. ADMISSION : Les élèves sont admis aux lycées internationaux par le biais du processus de loterie de PGCPS.
- VI. ÉLIGIBILITÉ : Les élèves qui participent à la loterie pour être admis dans l'un des lycées internationaux doivent répondre aux critères suivants :
- A. Actuellement en 8e année ;
  - B. Résident of du comté de Prince George ;
  - C. Classé comme un étudiant ESOL ;



# PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

LYCÉES INTERNATIONAUX :  
ADMISSION, NOTATION ET RAPPORTS

6186

Procédure n°.

29 août 2019

Date

D. 16 ans ou moins (à compter du premier jour de la prochaine année scolaire).

1. Les étudiants nouveaux arrivants qui s'inscrivent après la loterie doivent répondre aux critères suivants :

- a. Élève ESOL s'inscrivant pour la première fois dans une école PGCPS ;
- b. Seize (16) ans ou moins (au premier jour de la prochaine année scolaire) - pour l'inscription en 9<sup>e</sup> année ;
- c. Dix-sept (17) ans ou moins (au premier jour de l'année scolaire à venir) - pour les élèves transférés en 10<sup>e</sup> année.

2. Les étudiants qui souhaitent effectuer un transfert pendant l'année scolaire doivent remplir les conditions suivantes :

- a. Les élèves de 12<sup>e</sup> année ne peuvent pas être transférés dans un lycée international ;
- b. Les transferts de 9<sup>e</sup> année sont pris en compte après que la liste d'attente pour le tirage au sort a été épuisée et que les places pour les nouveaux arrivants ont été occupées ;
- c. Les élèves transférés en 10<sup>e</sup> année doivent avoir 17 ans ou moins le premier jour de leur entrée en 10<sup>e</sup> année ;
- d. Les élèves transférés en 11<sup>e</sup> année doivent avoir 18 ans ou moins le premier jour de la 11<sup>e</sup> année ;
- e. Tous les étudiants transférés doivent être ESOL ou récemment sortis ;
- f. Passer un entretien formel avec le directeur de l'école et/ou la personne désignée.

VII. **INSCRIPTION** : Les lycées internationaux suivent la Procédure Administrative 5111 de PGCPS - *Inscription et retrait des élèves*, lors de l'inscription de nouveaux élèves et travaillent en étroite collaboration avec le Bureau des admissions et des inscriptions des étudiants internationaux (ISAEO) pour l'admission des élèves.

VIII. **SYSTÈME DE NOTATION** : Les lycées internationaux utilisent un système de notation basé sur les compétences, également appelé notation basée sur les normes ou les compétences, pour évaluer les résultats des élèves.

A. Le système basé sur les compétences est un cadre d'objectifs d'apprentissage que les élèves maîtrisent avant de finir le lycée. Dans une école traditionnelle, les élèves sont regroupés en fonction de leur âge et de leurs progrès et avancent d'un niveau scolaire chaque année après avoir satisfait aux exigences des cours crédités. Les lycées internationaux, en revanche, regroupent les élèves dans des classes hétérogènes où ils collaborent avec leurs pairs et sont encouragés à progresser à leur propre rythme. Le système basé sur les compétences permet aux élèves de travailler ensemble autour d'objectifs communs tout en continuant à individualiser l'enseignement avec un retour d'information. Ce cadre guide l'enseignement, les évaluations et la réflexion des élèves sur l'apprentissage.

B. **Objectifs d'apprentissage** - Dans une école traditionnelle, les élèves reçoivent des notes pour des cours tels que les mathématiques, les sciences et l'éducation physique. Les



# PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

LYCÉES INTERNATIONAUX :  
ADMISSION, NOTATION ET RAPPORTS

6186  
Procédure n°.  
29 août 2019  
Date

lycées internationaux recueillent des données globales sur les progrès des élèves en évaluant quatre ensembles de compétences primaires, en plus de la maîtrise des guides de contenu. Ces quatre compétences primaires directrices sont :

1. Socio-émotionnel ;
2. Langage ;
3. Pensée critique ;
4. Contenu

Sous chaque ensemble de compétences primaires se trouvent des sous-compétences.

| Socio-émotionnel   | Langage   | Pensée critique  |   | Contenu   |  |
|--|---|--|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'autogestion</li> <li>• Prise de décision</li> <li>• Compétences relationnelles</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire</li> <li>• Écrire</li> <li>• Parler</li> <li>• Écouter</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recueillir et organiser l'information</li> <li>• Proposer une affirmation</li> <li>• Planifier</li> <li>• Comparer et Différencier</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modéliser</li> <li>• Analyser des informations</li> <li>• Analyser des données</li> <li>• Résumer</li> <li>• Réfléchir et Réviser</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Math</li> <li>• Science</li> <li>• Études sociales</li> <li>• Éducation physique</li> <li>• Art</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Anglais</li> <li>• Santé</li> <li>• Technologie</li> <li>• Langue étrangère</li> <li>• Musique</li> </ul> |

- C. Programme du cours - Au début d'un cours, les enseignants doivent fournir aux élèves et aux parents ou tuteurs un accès en ligne ou une copie papier du plan du cours, du syllabus ou d'un aperçu des attentes de l'année scolaire ou du cours.
- D. Progressions et échelles de nombres - Chaque compétence de maîtrise a une « progression » correspondante. Une progression d'apprentissage est un guide/rubrique de notation qui explique à quoi ressemble un exemple de travail d'élève à différents niveaux pour une compétence donnée. Tous les travaux des élèves sont notés en fonction de la progression.

En utilisant le travail des élèves, les enseignants identifieront les progrès actuels de chaque élève et élaboreront une stratégie pour faire avancer les étudiants dans leur progression. Chaque progression comporte cinq niveaux catégorisés ci-dessous :

1. Débutant
2. En développement
3. Niveau de lycée précoce
4. Niveau de lycée avancé
5. Niveau universitaire

### Éléments de notation

1. Des notes numériques sont attribuées aux devoirs, aux rapports d'avancement et aux bulletins de notes pour tous les cours. Les scores seront rapportés sur une échelle numérique de 1 à 5.
2. Tous les cours utiliseront des techniques de spirale pour permettre à des groupes mixtes d'étudiants de démontrer leurs capacités aux différents niveaux de

langue/réflexion critique/socio-émotionnel. L'utilisation de ressources similaires de comparaison et de contraste restera constante tout au long des quatre années ; cependant, le niveau d'étayage diminuera, les sujets deviendront plus abstraits et la complexité des idées augmentera au fil du temps.

F. Les élèves recevront des notes sur quatre (4) compétences principales : l'affectif social, le développement du langage, la pensée critique et la connaissance du contenu, à l'aide d'une rubrique qui suit les progrès le long d'un continuum de 1 à 5. Les élèves progresseront dans les niveaux 1 à 5 tout au long de leur scolarité au lycée.

G. Les scores des élèves sont calculés à l'aide des facteurs suivants :

1. Observations formatives de l'enseignant (devoirs de classe, devoirs à domicile)
2. Devoirs et projets (devoirs de classe, devoirs à domicile, évaluation)

Les notes de langue permettent aux élèves d'évaluer leurs progrès en anglais ; toutefois, les notes de langue n'ont aucune incidence sur la note globale du cours.

H. Notes finales du cours : Les notes finales des cours sont attribuées selon l'échelle A-E afin de faciliter la transition vers d'autres écoles et la création de relevés de notes.

1. A = Excellents progrès vers la réalisation des objectifs du cours et des résultats d'apprentissage ;
2. B = Progrès au-dessus de la moyenne par rapport aux objectifs du cours et aux résultats d'apprentissage ;
3. C = Progrès moyen vers l'atteinte des objectifs du cours et des résultats d'apprentissage ;
4. D = Inférieur à la moyenne Avancement vers la réalisation des objectifs du cours et des résultats d'apprentissage ;
5. E = Non-respect des objectifs du cours et des résultats d'apprentissage ;
6. I = Incomplet. La note « I » peut être utilisée pour les élèves du secondaire illégalement absents de l'école et n'ayant pas eu la possibilité de rattraper le travail manqué en temps opportun. Il est également utilisé pour les étudiants qui n'ont pas maîtrisé le contenu à la fin du cours.
7. N = Pas de note. Veuillez vous référer à AP 5121.3, Notation et rapports pour les lycées, pour une politique complète de note « N » ;
8. P = Passe (attribution de crédit) ;

- 9. F = Échec (pas d’attribution de crédit) ;
- 10. UC = En attente de la note universitaire ou collégiale ;
- 11. W = Retiré. L'équipe d'intervention auprès des élèves accepte de permettre à un étudiant d'abandonner un cours après vingt (20) jours d'école à partir du début d'un cours d'un an ou dix (10) jours dans un cours semestriel. Si un élève reçoit un « W » dans un cours universitaire ou en ligne, un « W » sera la note obtenue dans le cours de lycée.

I. Traduction de la notation de la chambre basse et de chambre haute : Un cours reçoit la désignation Chambre haute (UH) ou Chambre basse (LH) en fonction du niveau de cours indiqué dans les offres de maître de cours.

- a. Cours de chambre basse (LH) : 9e - 10e années
- b. Cours de chambre haute (UH) : 11e - 12e années  
Par exemple, les élèves de 10e année d'un cours d'anglais de 10e année sont notés à l'aide de l'échelle LH. D'autre part, un élève de 12e qui suit les Bases de la technologie (FOT) est noté sur l'échelle LH puisque le cours FOT du district est conçu pour les élèves de 9/10e années.
- c. La traduction des notes est différente pour les cours basés sur la langue des progressions qui indique la préparation pour les cours de niveau de lycée précoce (9e et 10e année) et les cours de niveau de lycée avancé (11e et 12e années).

| Traductions des notes                                  |                           |                           |
|--|---------------------------|---------------------------|
| Cours de la chambre basse et Cours de la chambre haute |                           |                           |
|  | Cours de la chambre basse | Cours de la chambre haute |
| <b>A</b>   | 2,7+                      | 3,5+                      |
| <b>B</b>   | 2,4-2,69                  | 3,0-3,4                   |
| <b>C</b>   | 2,1-2,39                  | 2,5-2,9                   |
| <b>D</b>   | 2,0-2,09                  | 2,0-2,4                   |
| <b>E</b>   | En dessous de 2,0         | En dessous de 2,0         |

- d. Le niveau 3 de la progression est écrit au niveau 9/10 dans les normes d'État du tronc commun.
- e. Le niveau 4 de la progression est écrit pour répondre au niveau 11/12 des normes d'État de base communes.
- f. Le score cible augmente à mesure que les étudiants avancent dans des cours associés à des normes plus rigoureuses.

IX. RAPPORT ET ENREGISTREMENT DES NOTES ET RÉSULTATS



## PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

6186

Procédure n°.

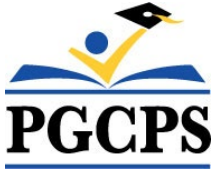
29 août 2019

Date

### LYCÉES INTERNATIONAUX : ADMISSION, NOTATION ET RAPPORTS

- A. À partir de l'année scolaire 2019-2020, les écoles de l'IHS utiliseront la plateforme basée sur les normes de SchoolMax pour saisir et calculer les notes des élèves. PowerSchool Technology était la plateforme technique utilisée pour enregistrer les notes des élèves au cours des années précédentes.
- B. Calcul de la moyenne générale (GPA) - Les équivalents numériques suivants sont utilisés pour calculer le GPA à partir des notes en lettres des bulletins scolaires :
1. Non-Honneurs :  
A = 4,00      B = 3,00      C = 2,00      D = 1,00      E = 0,00
  2. Cours de niveau avancé (AP) :  
A = 5,00      B = 4,00      C = 3,00      D = 2,00      E = 0,00
  3. Pour une pondération supplémentaire au niveau du lycée, les cours de Placement avancé (AP), de Baccalauréat International (IB) et certains cours avancés d'Enseignement professionnel et technologique (CTE) sont approuvés. Voir la Procédure Administrative 5128, *Sélection des majors et seconds de promotion* pour obtenir la liste des cours à notes pondérées. Les cours en séminaire ne recevront pas de notes pondérées. Le responsable du soutien scolaire et du leadership peut approuver des cours supplémentaires à l'échelle du système.
  4. Les notes « F », « I », « N », « P », « UC », « W » ne sont pas incluses dans les calculs de la GPA.
  5. Cinq (5) GPA sont calculés pour les élèves fréquentant des lycées internationaux.
    - a. La moyenne non pondérée depuis le début de l'année (YTD) apparaîtra sur chaque bulletin trimestriel de l'IHS et est utilisée pour déterminer si un élève est admissible aux activités parascolaires. Elle est obtenue en effectuant la procédure suivante :
      - i. La somme de toutes les notes fondées sur les normes des cours (0-5) divisée par la somme des crédits tentés. Par exemple, la moyenne annuelle non pondérée est de 3,2 pour un étudiant suivant six cours avec une somme de 19.
      - ii. Une moyenne générale annuelle (YTD) apparaîtra sur chaque bulletin trimestriel de Lycée International.
      - iii. Une moyenne cumulative de carrière est calculée pour tous les cours donnant droit à des crédits et apparaît sur la carte de dossier de l'étudiant imprimée par ordinateur dans la section sommaire, à condition que le dossier de l'étudiant soit à jour. Elle est obtenue en effectuant la procédure suivante :





## PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

LYCÉES INTERNATIONAUX :  
ADMISSION, NOTATION ET RAPPORTS

6186

Procédure n°.

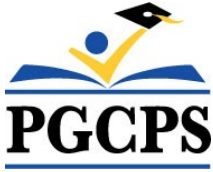
29 août 2019

Date

- a. La somme des produits des points attribués à chaque cours essayé (recevant un A, un B, un C, un D ou un E) est multipliée par la valeur du crédit dans le même cours.
  - b. La somme de tous les crédits est divisée par la somme de tous les crédits essayés. Cela inclut les crédits en langue étrangère, en mathématiques et les notes attribuées au collège par le biais du plan de cours de crédits de lycée pour le collège. Il comprend également les cours du jour, du soir et d'été depuis l'entrée en 9<sup>e</sup> année jusqu'à la date de délivrance de la carte d'étudiant imprimée par ordinateur.
  - iv. La liste de la structure GPA est calculée en incluant la note du relevé de notes plus la note du cours le plus récent si la note du cours ne figure pas sur le relevé de notes. Cette GPA est utilisée pour déterminer le major et le second de la promotion chaque école.
  - v. La moyenne générale du relevé de notes est calculée à partir des notes figurant sur le relevé de notes d'un étudiant pour une année scolaire donnée.
- C. Les enseignants saisissent deux types de notes. Les bulletins de notes et les rapports d'avancement indiqueront le score moyen obtenu dans cette compétence.
1. Scores d'observation au niveau de la classe : Les notes d'observation seront saisies dans le carnet de notes chaque semaine par chaque enseignant. Cette méthode d'observation permet à l'enseignant de saisir des informations verbalement dans le cas où un élève n'est pas encore capable de produire un travail écrit dans une deuxième langue.
  2. Évaluation et notes de projet : Les scores des évaluations seront saisis dans le carnet de notes chaque semaine par chaque enseignant. Tous les devoirs ne seront pas inscrits dans le carnet de notes. Seules les évaluations qui correspondent directement au type de réflexion de la progression seront saisies dans le carnet de notes. Les vérifications quotidiennes de la compréhension sont un point de retour d'information attendu que les enseignants utilisent pour guider l'enseignement, mais elles ne seront pas entrées dans le carnet de notes.
- D. Tous les scores saisis dans le carnet de notes correspondront aux progressions des compétences.
- E. Des facteurs tels que la préparation, les habitudes de travail quotidiennes, la qualité et l'exhaustivité des devoirs seront évalués en tant que compétence socio-émotionnelle de l'éthique du travail.



- F. Enregistrement des notes officielles - Dans le cadre de leurs propres structures de classe, les enseignants communiquent clairement aux élèves les attentes spécifiques de la classe concernant la remise et l'acceptation des travaux.
1. Travail partiellement achevé - Si l'élève a fait un effort de bonne foi de plus de 50 %, le travail peut être noté en utilisant les progressions du contenu et de la pensée critique. La feuille de travail laissée vierge ne doit pas compter pour ou contre la note de l'élève. Si l'élève n'a pas fait un effort de bonne foi, le travail doit être marqué comme manquant et retourné à l'élève.
  2. Travail en retard, manquant et/ou exempté - Le travail de l'élève qui manque est enregistré dans le carnet de notes comme un zéro (0) et marqué comme manquant. Si l'étudiant rend le travail, le zéro (0) peut être modifié pour donner la note correcte en fonction du travail rendu. Si un élève termine le projet de maîtrise sans avoir complété le guide d'activités au préalable, l'enseignant peut choisir d'exempter l'élève du guide d'activités. Dans ce cas, le carnet de notes doit être laissé vide.
  3. Révision d'un devoir/projet de maîtrise pour obtenir des notes plus élevées - Les élèves peuvent soumettre à nouveau un travail pour démontrer un niveau de maîtrise plus élevé. Chaque enseignant détermine et communique aux élèves le délai de remise des travaux.
  4. Remplacer une ancienne note – Beaucoup de nos élèves, en particulier ceux qui sont arrivés récemment dans le pays, auront des résultats faibles en début d'année. Les enseignants devraient créer des opportunités plus tard dans l'année pour permettre aux élèves de démontrer leur maîtrise une fois qu'ils ont appris plus d'anglais et se sont habitués à l'école. Des notes de remplacement devraient être attribuées pour le travail qui va au-delà du travail quotidien en classe. Les projets de maîtrise alternatifs/évaluations sommatives peuvent également être utilisés comme structure de remplacement des notes pour les élèves. L'utilisation et les critères doivent être fournis à l'avance par l'enseignant.
  5. Transferts en milieu d'année - Les élèves qui sont transférés en milieu d'année ne sont pas censés maîtriser toutes les compétences du cours, mais ils doivent obtenir des notes de passage pour les compétences qu'ils ont tenté d'acquérir pendant la période où ils étaient inscrits dans un lycée international. Les étudiants qui transfèrent au cours du second semestre peuvent recevoir une note finale dans le cours après avoir terminé les projets de maîtrise requis dans le cadre du programme d'extension de la maîtrise d'été.
  6. Détermination des notes finales - À la fin d'un cours, le responsable de la notation saisit dans SchoolMax la note en lettre qu'un élève a obtenue dans PowerSchool Learning. Les notes des cours sont converties en une note traditionnelle sous forme de lettre.



# PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

LYCÉES INTERNATIONAUX :  
ADMISSION, NOTATION ET RAPPORTS

6186

Procédure n°.

29 août 2019

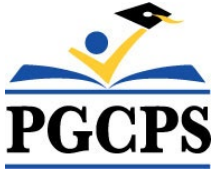
Date

## X. RAPPORTS D'ACTIVITÉ ET BULLETINS DE NOTES

- A. Un rapport de progrès intermédiaire est remis à tous les élèves au milieu de chaque trimestre. Les enseignants peuvent établir des rapports d'avancement intermédiaires pour indiquer un changement significatif dans les résultats d'apprentissage des élèves ou pour les encourager à poursuivre leurs progrès. De plus, chaque école peut décider de publier des rapports d'étape intermédiaires avec une fréquence encore plus grande.
- B. Les enseignants doivent informer les parents par écrit lorsque leur enfant risque d'échouer à tout moment au cours de la période d'évaluation, même si la période du rapport d'avancement provisoire établie par le district est passée. Les étudiants recevront la note obtenue, indépendamment de la notification.
- C. Les bulletins scolaires des écoles secondaires sont distribués sur une base trimestrielle.

XI. PROGRAMME D'EXTENSION DE LA MAÎTRISE - Le programme d'extension de la maîtrise est une opportunité pour les étudiants pendant l'été, au-delà de l'année scolaire normale, qui n'ont pas terminé un cours de l'année scolaire précédente. Les étudiants peuvent récupérer des compétences en réalisant des projets de maîtrise dans un cours qu'ils n'ont pas pu réussir au cours de l'année scolaire précédente compte tenu des connaissances en anglais qu'ils ont acquises. Les étudiants qui ont manqué plus de 36 jours (excusés ou non) ne sont pas autorisés à participer au programme d'extension de la maîtrise.

- A. Les élèves de douzième année ne peuvent pas participer au programme d'extension de la maîtrise. Si un élève de 12e année ne réussit pas un cours, il devra le repasser dans son intégralité dans le cadre du programme de cours d'été du district. S'il y a plus d'un cours, ils devront le reprendre en cinquième année.
- B. Admissibilité et inscription au programme d'extension de maîtrise :
  - 1. Les parents/tuteurs des élèves qui ne réussissent pas un cours après le premier semestre seront informés que leur enfant devra peut-être suivre le programme d'extension de maîtrise pendant l'été.
  - 2. Les avis aux parents concernant le programme d'extension de maîtrise sont envoyés selon le calendrier ci-dessous :
    - a. Après l'achèvement du deuxième trimestre ;
    - b. Après l'achèvement du troisième trimestre ;
    - c. Après les rapports de progrès du 4e trimestre.
  - 3. Après la saisie des notes finales à la fin du 4ème trimestre en juin, les parents/tuteurs identifiés reçoivent une notification invitant leur enfant à participer au programme d'extension de maîtrise. Les parents sont avisés que leur élève maintiendra un « E » pour le cours s'il n'y assiste pas.



## PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

LYCÉES INTERNATIONAUX :  
ADMISSION, NOTATION ET RAPPORTS

6186

Procédure n°.

29 août 2019

Date

4. Les étudiants peuvent participer au programme d'extension de la maîtrise pour un maximum de deux cours.
  5. À la fin d'un cours (2<sup>e</sup> trimestre = cours semestriel ; 4<sup>e</sup> trimestre = cours d'une année), les élèves qui ne sont pas en 12<sup>e</sup> année et qui obtiennent un score de « E » peuvent devenir éligibles pour participer au programme d'extension de maîtrise l'été suivant.
    - a. Les candidatures des étudiants généreront un rapport identifiant la note numérique du 2<sup>e</sup> trimestre (cours semestriel) ou du 4<sup>e</sup> trimestre (cours d'un an) pour les étudiants qui reçoivent un « E »
    - b. La note numérique finale qu'un étudiant reçoit dans un cours déterminera le nombre de projets de maîtrise qu'il doit compléter pour obtenir potentiellement un crédit de cours.
    - c. Le score le plus élevé qu'un étudiant recevra pour avoir réussi le nombre requis de projets de maîtrise est un « D ».
    - d. Les informations suivantes indiquent le nombre de projets qu'un étudiant doit terminer avec succès en fonction de sa note de fin de classe afin d'obtenir des crédits de cours :
      - 1,9-1,99 = 1 projet
      - 1,7-1,89 = 2 projets
      - 1,5-1,69 = 3 projets
      - 1,49 et moins = Non qualifié pour le programme d'extension de la maîtrise
    - e. À la fin du programme Mastery Extension, l'enseignant déterminera si l'élève a réussi le nombre requis de projets de maîtrise. Si un élève réussit, l'enseignant suivra le processus suivant :
      1. Si un étudiant termine avec succès le nombre requis de projets de maîtrise, l'enseignant soumettra le changement de note d'un "E" à un "D" en utilisant un PS-140.
      2. Une fois que le principal a approuvé le changement de note, le responsable des notes remplace le E par un D dans le module de notation SchoolMax.
      3. Enfin, le gestionnaire de transcription changera le E en D sur la transcription, puis recalculera le GPA.
- XII. **ÉCOLE D'ÉTÉ** - L'école d'été, offerte par PGCPS, est une option permettant aux étudiants d'obtenir un crédit original. Ces cours s'adressent aux étudiants qui recherchent un crédit d'origine ou de reprise d'un cours qu'ils n'ont jamais suivi ou pas encore maîtrisé. Les étudiants inscrits à un

cours crédité original de l'école d'été ne sont pas éligibles pour participer à l'extension du programme de maîtrise.

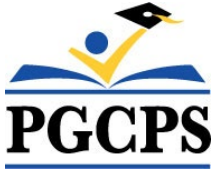
XIII. **ÉLIGIBILITÉ SPORTIVE ET EXTRASCOLAIRE** - L'admissibilité parascolaire est basée sur les scores de tous les cours. Les étudiants devront atteindre un seuil chaque trimestre. Le seuil augmentera au cours de l'année pour refléter les demandes croissantes des élèves.

- A. La moyenne non pondérée depuis le début de l'année (YTD) apparaîtra sur chaque bulletin trimestriel de l'IHS. Elle est obtenue en effectuant la procédure suivante : La somme de toutes les notes fondées sur les normes des cours (0-5) divisée par la somme des crédits tentés. Par exemple, la moyenne annuelle non pondérée est de 3,2 pour un étudiant qui suit six cours avec une somme de 19.
- B. Les élèves des 9e et 10e années utilisent l'échelle de la chambre basse, tandis que les élèves des 11e et 12e années utilisent l'échelle de la chambre haute.

| <b>Activités extrascolaires minimum</b>               |   |  |
|---|---|--|
| <b>Moyenne des notes obtenues dans tous les cours</b> |   |  |
|   | <b>Niveaux scolaires :<br/>9e et 10e années</b> | <b>Niveaux scolaires :<br/>11e et 12e années</b> |
| <b>1er trimestre</b>                                  | 1,5   | 2,0  |
| <b>2e trimestre</b>                                   | 1,7   | 2,2  |
| <b>3e trimestre</b>                                   | 2,0   | 2,3  |
| <b>4e trimestre</b>                                   | 2,1   | 2,5  |

XIV. **TABLEAU D'HONNEUR**

- A. Le programme des tableaux d'honneur reconnaît et honore les élèves du secondaire qui ont connu un succès académique exceptionnel et apporte un renforcement positif qui inspire tous les élèves à redoubler d'efforts et à atteindre leur plus haut niveau dans toutes les matières.
- B. Les lycées internationaux mettront en place un système de tableau d'honneur qui récompensera les élèves pour leurs excellents résultats scolaires à la fin de chaque période de notation pendant l'année scolaire.
- C. Les élèves qualifiés pour chaque niveau du tableau d'honneur seront identifiés par le département des candidatures es élèves sur la base des notes inscrites sur les bulletins scolaires des écoles secondaires. Le tableau suivant indique les qualifications qu'un élève doit remplir pour figurer au tableau d'honneur du principal et au tableau d'honneur.



## PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

LYCÉES INTERNATIONAUX :  
ADMISSION, NOTATION ET RAPPORTS

6186

Procédure n°.

29 août 2019

Date

| Traduction du tableau d'honneur pour les élèves de chambre basse et de chambre haute |   |   |
|--|---|---|
|  | Élèves de chambre basse<br>(9H1 et 9H2)<br>Moyenne générale | Élèves de chambre haute<br>(11 et 12)<br>Moyenne générale |
| Tableau d'honneur du directeur   | 2,7+  | 3,5+  |
| Tableau d'honneur  | 2,4-2,69  | 3,0-3,4   |

XV. **SURVEILLANCE ET CONFORMITÉ :**

- A. Pour s'assurer du respect des exigences de notation, les directeurs d'école surveilleront chaque semaine la soumission des devoirs de notation requis, les demandes d'appel de notes et la saisie des notes par les enseignants.
- B. Les appels concernant les changements de notes seront examinés par le directeur pédagogique désigné.

XVI. **AUTORITÉ LÉGALE :**

*Code des réglementations du Maryland (COMAR) 13A.03.02.08*

XVII. **POLITIQUES ET PROCÉDURES CONNEXES :**

*Politique 5121 de la Commission de l'éducation - Notation et rapports des élèves du primaire et du collège*

*Procédure administrative 5111 - Inscription et retrait des étudiants.*

*Procédure administrative 5116 – Autorisation et appels de changement de note*

*Procédure administrative 5121.3, Notation et rapport au lycée*

*Procédure Administrative 5128, Sélection des majors et seconds de promotion*

XVIII. **MAINTAINANCE ET MISE À JOUR OF CETTE PROCÉDURE :** Cette procédure administrative émane du responsable du soutien scolaire et du leadership et sera mise à jour si nécessaire.

XIX. **ANNULATIONS ET REMPLACEMENTS :** Ceci est une nouvelle procédure administrative.

XX. **DATE EFFECTIVE :** 29 août 2019